

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

**VENTE DES LOTS 5 749 872 ET 5 746 906 DU CADASTRE DU QUÉBEC ET OFFRE
DE LOCATION POUR UN FUTUR LOCAL COMMERCIAL**

Je, Stéphanie Allard, greffière, à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter quant au processus de vente des lots 5 749 872 et 5 746 906 du cadastre du Québec et l'offre de location pour un futur local commercial est de 9 077;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 919;
- que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

- que la vente des lots 5 749 872 et 5 746 906 du cadastre du Québec et l'offre de location pour un futur local commercial est réputée avoir été approuvée par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 20 novembre 2020

Stéphanie Allard
Greffière

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)